



Bilan 2025

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2029

Introduction

En avril 2024, la Ville de Laval a adopté son nouveau **Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024–2029**, réaffirmant son engagement pour faire de Laval une ville inclusive, accessible et équitable pour toutes et tous. Ce plan s'inscrit dans une volonté de lever les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, en cohérence avec la vision stratégique *Laval 2035 : urbaine de nature* et la Politique régionale de développement social.

Le plan d'action 2024–2029 repose sur **cinq cibles structurantes** qui orientent l'ensemble des actions municipales :

1. **Mobiliser** : cette première cible incite à rassembler les énergies et les ressources des différentes directions municipales afin de mettre en œuvre des actions concertées, cohérentes et durables.
2. **Outiller** : elle vise à renforcer l'expertise des services municipaux par le développement d'outils, de formations et de bonnes pratiques, afin d'augmenter leur capacité à répondre efficacement aux besoins variés des personnes handicapées.
3. **Communiquer** : garantir l'accessibilité des communications est un enjeu central pour assurer une diffusion équitable de l'information à toute la population, notamment en adoptant des formats accessibles, inclusifs et universels.
4. **Accéder** : cette cible met l'accent sur l'accessibilité architecturale et urbanistique, pour permettre aux personnes handicapées de se déplacer de manière autonome et sécuritaire. Elle aborde également la disponibilité de documents spécialisés et adaptés dans les bibliothèques municipales.
5. **Participer** : enfin, cette cible vise à garantir l'accessibilité aux programmes, services et emplois municipaux, favorisant ainsi la pleine participation citoyenne, sociale et économique des personnes handicapées.

En 2024 et 2025, des avancées concrètes ont été réalisées sous chacune de ces cibles, notamment en matière de sensibilisation du personnel, de bonification de l'aménagement urbain et de mise en accessibilité des outils de communication.

Table des matières

Introduction	2
1. Mobiliser	4
Connaissance des besoins des personnes handicapées	5
Sensibilisation du personnel municipal et des partenaires	9
Mise en œuvre de la politique d'accessibilité universelle	13
2. Outiller	16
Expertise municipale	18
Soutien à la capacité des organismes communautaires	26
3. Communiquer	31
Disponibilité de l'information	32
Accessibilité à l'information	34
4. Accéder	36
Accessibilité des installations municipales	37
Utilisabilité des réseaux piétonniers et routiers	42
Disponibilité de documents spécialisés et adaptés	45
5. Participer	46
Participation aux activités sportives	47
Participation aux activités culturelles	49
Participation au travail	52
Conclusion	54

1. Mobiliser



59 actions ont été complétées en 2025 soit 45% des mesures prévues au PAPH 2024-2029.

Cible 2029 : 90 % des mesures prévues au PAPH 2024-2029 sont réalisées.

État d'avancement :

La mobilisation pour l'inclusion des personnes handicapées repose sur une meilleure connaissance de leurs besoins et sur l'engagement collectif à les prendre en compte. La Division du développement social a pour rôle de s'assurer que ces besoins soient pris en compte au sein de l'appareil municipal. Elle agit comme actrice de liaison, de mobilisation et d'accompagnement auprès des services municipaux. L'état d'avancement du plan d'action 2024-2029 illustre cette dynamique. Sur les 132 mesures prévues, une majorité est déjà en cours ou terminées, signe d'une volonté réelle d'agir.

- ☒ 59 mesures sont terminées
- ☒ 61 mesures sont en cours de réalisation
- ☒ 15 mesures accusent un retard de réalisation
- ☒ 3 mesures annulées

Connaissance des besoins des personnes handicapées

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Méconnaissance des défis, des besoins et du degré de satisfaction des personnes handicapées à l'égard des services et des infrastructures de la Ville et de ses partenaires.	Disposer d'un état de situation à jour des obstacles à la participation des personnes handicapées.	1111. Réaliser un portrait diagnostic sur la situation des personnes ayant des limitations fonctionnelles à Laval, au regard de l'offre municipale.	20%		SCLSDS – DDS en collaboration avec le CPPAPH
		1112. Produire un rapport annuel des évaluations effectuées par des personnes handicapées qui ont utilisé les services municipaux et qui ont témoigné de leur expérience par le biais de l'application mobile Brigade AXECIBLE.	40%	En 2025, 6 membres du personnel municipal ont reçu une distinction AXECIBLE pour leurs efforts en accessibilité : – Marie-Ève Alder IPEP – Prix pour la retombée significative – Karine G. Lapierre CLSDS – Prix pour la pratique inspirante – Sylvie Mercier CLSDS – Prix Coup de cœur du comité – Antoine Pelloux CLSDS – Prix pour la pratique inspirante – Simon Jacobsen SCM – Prix pour le rayonnement de l'initiative – Catherine Lemieux CLSDS – Prix pour l'originalité de l'initiative	ROPPhL en collaboration avec les membres du CPPAPH
		1113. Consulter la population, les organismes et les institutions expertisés afin de comprendre les défis auxquels font face les personnes handicapées lorsqu'elles accèdent aux installations aquatiques et	75%	Les installations du CAL ont été auditées par la brigade AXECIBLE ainsi que par une ergothérapeute du CIUSSS. À la suite de leurs recommandations, le lève-personne sur rail, initialement un modèle à deux voies, a été remplacé par un modèle à quatre voies afin d'offrir davantage	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec les organismes expertisés

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		participent aux activités qui y sont offertes.		d'autonomie aux personnes handicapées. Un autre modèle de toile pour le lève-personne a également été acquis. D'autres ajustements sont prévus. Un audit de de l'Institut Nazareth et Louis-Braille reste à réaliser pour obtenir leurs recommandations.	
		1114. Interroger les clubs sportifs aquatiques de Laval afin de comprendre les défis et les problématiques qui entravent leur capacité à inclure des personnes handicapées dans leurs activités.	0%	Début des travaux en 2026.	SCLSDS – Régie aquatique
		1115. Consulter les organismes sportifs lavallois qui utilisent les plateaux sportifs.	10%	Les organismes partenaires sont consultés dans le cadre de l'élaboration des plans de développement des infrastructures sportives, notamment en ce qui concerne le plan des sports de balle.	SCLSDS – Division sport et activité physique (DSAP)
		1116. Réaliser un portrait de l'accessibilité des parcs, des berges et des boisées (évaluation des aménagements et des infrastructures en hiver et en été)	50%	En 2024 : L'organisme Kéroul a effectué une évaluation de l'accessibilité du Centre de la Nature pour la saison estivale en juillet 2024. https://www.keroul.qc.ca/etablissement/laur-entides/attrait/22813-centre-de-la-nature-de-laval.html En 2025 : Un portait a été réalisé pour les boisés de Laval, en lien avec le cadre de référence des bois de Laval.	SCLSDS – Division des grands parcs et plein air de proximité (DGPPAP)

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions		Résultats	Responsable
		1117. Réaliser un inventaire du matériel d'animation favorisant la participation des personnes handicapées.	☒ 100%		SCLSDS – DGPPAP
		1118. Identifier et consulter des ressources externes qui pourront contribuer à l'analyse de l'accessibilité des événements culturels et dresser une liste des enjeux et des obstacles à la participation.	☒ Complétée en 2024	L'organisme Kéroul a réalisé un diagnostic de l'accessibilité de plusieurs projets, dont la Station Momo (offre culturelle familiale) et les Zones musicales. Les principaux enjeux et pistes d'amélioration ont été identifiés. Cette analyse a pu être réalisée plus rapidement que prévu grâce à un financement obtenu par l'entremise du cadre de référence en accessibilité au loisir de la Ville de Laval. Le ROPPHL a également été approché comme organisme expert dans l'offre de formations sur l'accessibilité.	SCLSDS – Division diffusion culturelle et événements (DDCE) – Régie diffusion et médiation
		1119. Identifier les obstacles pour poursuivre les démarches de mise aux normes du Studio de la Maison des Arts.	50%		SCLSDS – DDCE – Équipe Maison des Arts
		11110. Bonifier le formulaire de plaintes et suggestions L1043 présent dans les installations communautaires et de loisirs afin de faciliter l'identification des obstacles en accessibilité.	☒ 100%	L'analyse recommande de maintenir le formulaire L-1043 dans sa forme actuelle puisqu'il répond adéquatement aux besoins, demeure simple d'utilisation et permet de rediriger les enjeux d'accessibilité adéquatement.	SCLSDS – Division vie de quartier – Équipe des espaces communautaires

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		11111. Impliquer le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées (ROPPHL) et ses membres au sein du groupe de travail des OBNL impliquées dans la planification municipale de sécurité civile.	50%	Mise en place du groupe de travail Réserve d'entraide et de soutien interdisciplinaire pour la résilience à Laval (RESIL) regroupant notamment le ROPPHL, le CISSS ainsi que plusieurs organismes communautaires. Une première rencontre s'est tenue en juillet 2025 afin de préciser le mandat de la RESIL.	Service de sécurité incendie (SSI) – BRM – Division sécurité civile (DSC) en collaboration avec le ROPPHL
		11112. Identifier les obstacles à la participation des personnes handicapées dans un contexte de sécurité civile, ainsi que des mesures d'atténuation pouvant être mises en œuvre.	0%	Depuis, la RESIL se réunit sur une base trimestrielle, et ce, depuis le 11 novembre 2025.	SSI– BRM –DSC en collaboration avec le ROPPHL

Sensibilisation du personnel municipal et des partenaires

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Méconnaissance du soutien au déploiement d'une offre de loisirs accessibles aux personnes handicapées dans les organismes de Laval.	Sensibiliser et outiller le personnel municipal et le personnel des organismes de loisir de proximité à l'importance de développer des activités de loisirs de qualité accessibles dans tous les quartiers.	1211. En cohérence avec les travaux du plan directeur de l'offre de service en loisir de proximité, identifier les leviers financiers et de formations nécessaires pour favoriser le déploiement d'activités de loisirs accessibles et adaptés.	60%	- Ajustements au Programme d'assistance financière pour l'inclusion des personnes handicapées dans les activités de loisirs, en collaboration avec l'ARLPHL et le ROPPHL, afin de favoriser le développement de projets inclusifs. Un arrimage avec le programme d'aide financière de l'ARLPHL a également été réalisé afin de répondre à un plus grand nombre de besoins. - Planification, en collaboration avec l'AQLPH, d'une offre de formation destinée aux organismes de loisirs afin de soutenir le développement de programmations inclusives. Déploiement prévu au printemps 2027.	SCLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité
		1212. Faire connaître le Cadre de référence en accessibilité au loisir (CRAL) et l'appel de projets qui en découle.	☒ Complétée en 2024	Le cadre de référence en accessibilité au loisir (CRAL) vise à favoriser un meilleur accès au loisir (AL) pour l'ensemble des citoyennes et citoyens lavallois, en tenant compte des divers enjeux et contraintes auxquels ils peuvent être confrontés. Parmi les actions identifiées pour soutenir l'accessibilité au loisir, plusieurs moyens ont été proposés par l'équipe de coordination du CRAL, notamment :	SCLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats	Responsable
			– Une tournée des équipes afin de mobiliser les personnes professionnelles et décideuses du SCLSDS autour des enjeux liés à l'accessibilité aux loisirs. – La réservation de 5 % de l'enveloppe budgétaire annuelle dédiée aux initiatives en faveur du loisir pour les personnes handicapées, accompagnée d'une promotion active auprès des professionnels et décideurs du SCLSDS. <u>Bilan 2024</u> 1. Présentations aux équipes Le nombre de personnes ayant assisté aux présentations n'est pas disponible. Toutefois, toutes les divisions et équipes ciblées ont été rencontrées. Les groupes visés incluaient les ASO, CAP, AVQ, RÉG., RESPO et les décideurs. Ces présentations étaient obligatoires, et les chefs et cheffes de division ont joué un rôle clé dans leur mise en œuvre. 2. Réactions et résultats Une hausse notable du nombre de questions et de demandes a été observée à la suite des présentations. Nombre de projets soumis en 2024 : 18, comparativement à 8 en 2023. Parmi ceux-ci, 4 projets visent précisément à favoriser l'accessibilité au loisir des personnes handicapées (contre aucun en 2023).	
		1213. Créer un guide d'utilisation du CRAL qui servira à la fois aux professionnels	40% Le guide d'application du CRAL est destiné à soutenir les personnes professionnelles dans la mise en œuvre des principes d'accessibilité au sein des activités et services de loisir. Son	SCLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions		Résultats	Responsable
		(phase 1) et aux gestionnaires d'organismes (phase 2).		objectif principal est de faciliter l'appropriation du contenu du CRAL et de proposer des pistes de réflexion pour son application concrète. Ce travail s'appuie notamment sur une collaboration étroite avec le BPO. Le <i>Guide d'utilisation</i>, maintenant intitulé <i>Guide d'application du CRAL</i>, a connu plusieurs évolutions, en 2024, influencées par les commentaires recueillis lors des consultations. Ces apports ont contribué à faire évoluer tant la structure que le contenu de l'outil. <u>Bilan 2024 :</u> – Organisation de deux ateliers d'idéation avec le comité ad hoc. – Création d'un répertoire de pistes de réflexion par balises. – Consultation de l'ensemble des divisions sur la forme et le contenu du document. – Tenue de rencontres de suivi avec chaque division, incluant parfois plusieurs équipes d'une même division, pour un total d'une dizaine de rencontres. – <u>Bilan 2025 :</u> – Réflexion sur des stratégies de déploiement.	
Faible état de préparation des personnes handicapées face aux sinistres	S'assurer de solliciter les contributions communautaires nécessaires pour appuyer et compléter	1311. Collaborer avec le ROPPHL pour faciliter les arrimages avec leurs organismes membres afin d'accroître la capacité et la portée de sensibilisation du public.	0%		SSI – BRM – DSC en collaboration avec le ROPPHL

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
	adéquatement l'offre de service de la ville avant, pendant et après un sinistre	1312. Soutenir les partenaires œuvrant auprès des personnes handicapées dans le développement d'une culture de sécurité civile et de continuité.	10%	Une conférence portant sur les mesures d'urgence adaptées aux personnes sourdes et malentendantes a été réalisée au deuxième trimestre (T2) de 2024, en collaboration avec le ReQIS. En 2026, le BRM explorera des possibilités de collaboration avec des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées afin de soutenir leur implication dans le développement d'une culture de sécurité civile et de continuité. Cette démarche visera également à contribuer à l'identification de mesures d'atténuation adaptées pouvant être mises en œuvre pour répondre à leurs besoins.	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le ROPPHL
		1313. Identifier et développer les opportunités d'éducation du public quant aux gestes attendus lors de situations spécifiques.	En continu.	Plusieurs activités de sensibilisation ont été réalisées en 2024 : – Grande Fête des pompiers de Laval – Fête de la famille – Grande secousse Et en 2025 : – Grande Fête des pompiers de Laval – Fête de la famille – Grande secousse – Portes ouvertes	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le ROPPHL

Mise en œuvre de la politique d'accessibilité universelle

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Adéquation entre les aménagements, les infrastructures, les services municipaux et les besoins de l'ensemble des citoyennes et des citoyens.	Harmoniser et déployer les pratiques en accessibilité universelle.	1411. Définir le modèle de gouvernance du comité de suivi de la politique.	0%	Début du projet en 2026.	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) – Division du développement social (DDS)
		1412. Réaliser le plan d'action de la politique.	0%	Début du projet en 2027.	SCLSDS – DDS
Capacité de reconnaître les résultats de la mobilisation autour des enjeux des personnes handicapées.	Évaluer les effets de la mise en œuvre de la Politique d'accessibilité universelle de Laval.	1511. Déterminer un mécanisme de suivi et d'évaluation des mesures retenues, collecter des données et produire un rapport d'évaluation.	0%	Début du projet en 2027.	SCLSDS – DDS
Engagement d'une diversité d'actrices et d'acteurs autour des enjeux de participation des personnes handicapées.	Enrichir les sources d'information en matière d'accessibilité universelle.	1611. S'adjoindre des expertes et des experts du milieu, notamment, dans l'identification des obstacles et des mesures à mettre en place afin de les réduire ou de les éliminer.	25%	Un comité d'experts et expertes en communication accessible a été créé. En 2024, il s'est réuni afin de soutenir les travaux de développement du nouveau site Web de la Ville de Laval.	SCLSDS – DDS

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		1612. Évaluer la possibilité de développer une entente avec une firme experte en accessibilité universelle afin de soutenir le personnel de la Ville dans la mise en œuvre de projets favorisant l'accessibilité.	0%	Début du projet en 2026.	Comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées (CPPAPH)
	Initier un rapprochement entre les partenaires de loisirs multidisciplinaires et les organisations dédiées aux activités de loisirs pour personnes handicapées.	1621. Organiser des sessions de discussion sur les loisirs destinées aux personnes handicapées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Plan directeur en loisir de proximité.	50%	Entre septembre 2023 et l'automne 2024, la Ville de Laval a entrepris une démarche concertée visant l'élaboration d'un Plan directeur de l'offre de services en loisirs de proximité (PDLP), en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu communautaire, notamment le ROPPHL et le CISSS de Laval. En 2025, afin de soutenir la mise en œuvre du PDLP, un portrait de l'offre de loisirs destinée aux personnes handicapées a été produit, couvrant notamment les secteurs du sport, du plein air et de l'activité physique. Un mandat a également été confié à l'AQLPH afin d'organiser une table de travail prévue à l'automne 2026. Par ailleurs, une offre de formations destinée aux organismes de loisirs est actuellement en planification afin de soutenir le développement de pratiques et de programmations inclusives.	SCLSDS – DVQ – équipe loisirs de proximité en collaboration avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval (ARLPHL)

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
	Contribuer à améliorer l'accessibilité des loisirs de proximité.	1631. En cohérence avec les travaux du plan directeur de l'offre de service en loisir de proximité : – Identifier les freins des organismes de loisirs dans le déploiement d'une programmation adaptée et inclusive; – Instaurer des partenariats favorisant des actions dans les quartiers.	25%	Réalisation de groupes focus dans le cadre de l'élaboration du portrait diagnostique de l'offre de services en sports et activités physiques pour les personnes handicapées afin d'identifier les freins des organismes. La présentation des résultats est prévue à l'automne 2026.	CLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité

2. Outiller



Depuis 2024, 215 personnes, employées au sein du Service de la culture, du sport, du loisir et du développement social qui sont en relation avec la population ont été formées à l'accueil universel.

*Cible 2029 : Augmenter de 50 % le nombre de personnes formées.
(Fin 2023 : 440 /1500 personnes).
avaient été formées)*



Cérémonie de remise des prix Axecible (Action 1112).

© [Courrier Laval](#)

Projets complétés en 2025

Le renforcement de l'expertise des actrices et acteurs municipaux en matière d'accessibilité universelle est une condition essentielle pour concevoir, aménager, communiquer et offrir des services et des emplois adaptés aux besoins des personnes handicapées. En 2025, neuf projets porteurs et structurants ont été réalisés dans cette optique.

☑ **2113** : Élaboration et diffusion de deux guides portant sur l'utilisation des installations aquatiques adaptées et universellement accessibles du Complexe aquatique de Laval (CAL).

☑ **2115** : Offre d'une formation sur l'accessibilité universelle destinée au personnel d'encadrement, d'accueil et de surveillance des installations communautaires et de loisirs.

☑ **2313** : Sensibilisation du personnel de la DGPPAP à l'offre de services de plein air destinée aux personnes handicapées sur le territoire ainsi qu'aux besoins identifiés.

☑ **2411** : Mise sur pied d'un comité au sein de la Division diffusion culturelle et événements spéciaux favorisant le partage d'expertise en matière d'accessibilité, notamment sur les défis rencontrés et les bonnes pratiques déployées.

☑ **2422** Désignation de personnes responsables de l'accessibilité universelle au sein de chaque équipe de travail afin d'assurer une vision d'ensemble des actions mises en œuvre.

☑ **2423** : Développement et déploiement d'un outil d'analyse destiné aux équipes responsables de l'animation des parcs animés afin de soutenir la sélection des zones d'animation dans le cadre des programmations Dehors cet été et Dehors cet hiver.

☑ **2531** : Adoption du Code national du bâtiment 2015 modifié Québec.

☑ **2541** : Identification des services impliqués dans les projets menés dans les grands parcs et mise en place d'un mécanisme de partage de l'information favorisant la concertation et le suivi des dossiers.

☑ **2611** : Planification et offre de formations et d'activités d'accompagnement en matière d'intégration des clientèles à besoins particuliers à l'intention des gestionnaires ainsi que du personnel de coordination et d'animation des camps de jour partenaires de la Ville.

Expertise municipale

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Interaction et relations avec la population adaptées aux besoins des personnes handicapées.	Renforcer les compétences du personnel municipal qui interagit avec la population et qui peut être amené à communiquer et à offrir des services aux personnes handicapées.	2111. Former le personnel à l'accueil du Complexe aquatique de Laval (CAL) à offrir un accueil universellement accessible au niveau des attitudes, de la communication et du site.	65%	13 personnes ont reçu la formation AXECIBLE, offerte en collaboration avec le ROPPHL (accueil, supervision, niveaux professionnel et cadre).	SCLSDS – Régie aquatique
		2112. Former le personnel des piscines à l'utilisation des lève-personnes et des fauteuils roulants aquatiques en créant et en diffusant : – des capsules vidéo; – des modes d'emploi.	85%	En 2024, une formation portant sur l'utilisation des équipements adaptés (lève-personne, lève-personne sur rail avec toile et table à langer pour adulte) a été offerte à huit membres du personnel du Centre aquatique de Laval (CAL), incluant des préposés et préposées ainsi que des superviseurs et superviseuses. Des guides d'utilisation plastifiés ont également été produits et mis à la disposition du personnel dans l'ensemble des installations intérieures et extérieures. En 2026, le personnel travaillant dans une installation dotée d'un lève-personne recevra une formation sur son utilisation.	SCLSDS – Régie aquatique
		2113. Créer deux guides pour l'utilisation des installations aquatiques adaptées et accessibles universellement au Complexe aquatique de Laval (CAL).	 100%	Des guides d'utilisation ont été produits et sont offerts sur place pour la population et le personnel.	CLSDS- Régie aquatique

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		2114. Offrir au personnel des bibliothèques une formation sur l'accueil universellement accessible.	50%		SCLSDS – Division des bibliothèques (DB)
		2115. Offrir une formation sur l'accessibilité universelle au personnel d'encadrement, d'accueil, et de surveillance des installations communautaires et de loisirs.	 100%	En 2025, une formation sur l'accessibilité universelle, offerte par le ROPPHL, a été dispensée à l'ensemble de l'équipe des opérations ainsi qu'au personnel d'accueil et de surveillance.	CLSDS – DVQ – équipe des espaces communautaires
		2116. Former le personnel municipal responsable des événements culturels et certains partenaires à offrir un accueil universellement accessible au niveau des attitudes, de la communication et de l'accès au site.	20%	Un atelier est en préparation pour les employées et employés permanents en 2025 ainsi qu'une formation envisagée pour les personnes contractuelles expérimentées. En 2024, plusieurs membres du personnel municipal ont suivi un atelier sur l'accessibilité des festivals animé par Kérout lors du congrès Événement attractions Québec.	CLSDS – DDCE
		2117. Offrir une formation en rédaction inclusive au personnel municipal qui est en interaction avec la population.	Annulée		SCM en collaboration avec le SRH
Accessibilité de l'information.	Favoriser l'accessibilité numérique à toutes les personnes utilisant le site Web de la Ville.	2211. Élaboration d'un guide de rédaction inclusive pour la mise en ligne du nouveau site Web laval.ca	 Complétée en 2024	Une directive sur l'écriture inclusive et l'accessibilité numérique a été élaborée.	SCM – Équipe projet Web
	Revoir l'ensemble de	2221. Développer des normes signalétiques afin de produire		L'équipe de signalisation du SCM a développé le <i>Guide de normes signalétiques de la Ville de Laval</i>	SCM – Équipe projet

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
	la signalisation de ses infrastructures selon les normes d'accessibilités actuelles et les recommandations en inclusivité de la Ville de Laval.	et déployer une signalétique uniforme, inclusive, créative et cohérente sur le territoire.	Complétée en 2024	afin d'uniformiser l'affichage tout en répondant à la politique d'accessibilité universelle et à l'engagement ÉDI. Le guide comprend des volets sur les immeubles, le patrimoine, les parcs et espaces verts, l'accessibilité et l'inclusivité. La version 5 du guide et sa boîte à outils se trouvent sur le portail du personnel de la Ville de Laval depuis décembre 2024.	Signalisation et affichage
Accessibilité des infrastructures de loisir extérieur.	Accroître les connaissances et l'expertise du personnel en matière d'accessibilité aux grands parcs et au plein air de proximité.	2311. Outiller le personnel de la Division grands parcs et plein air de proximité (DGPPAP) à l'accueil universellement accessible, aux services adaptés existants, à l'utilisation du matériel adapté et au développement d'une programmation inclusive.	☒ Complétée en 2024	Une formation a été offerte à 120 personnes employées des grands parcs sur l'accueil des personnes handicapées motrices et intellectuelles. Cette formation sera reconduite tous les quatre ans auprès du personnel concerné.	SCLSDS – DGPPAP
		2312. Intégrer dans les cadres de références et formulaires de gestion d'accueil d'un événement des mesures qui favorisent l'accessibilité universelle.	80%	Les cadres d'opération du Centre de la Nature, du parc Bernard-Landry et des berges incluent désormais une condition d'admissibilité visant à assurer l'accessibilité universelle des événements, sans discrimination, et sont utilisés conjointement avec le cadre de gestion des événements spéciaux, qui encourage l'organisation d'activités accessibles à toute la population lavalloise. Par ailleurs, les cadres d'opération des grands parcs et plein air de proximité (GPPAP) sont actuellement en révision et validation, et leur mise à jour devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2026.	SCLSDS – DGPPAP

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		2313. Informer le personnel de la DGPPAP sur l'offre de services de plein air disponible pour les personnes handicapées sur le territoire et les besoins éventuels.	☒ 100%		SCLSDS – DGPPAP en collaboration avec la DVQ, DDS et l'ARLPHL
Accessibilité des événements municipaux.	Accroître les connaissances et l'expertise des employés en matière d'accessibilité des événements et de diffusion culturelle.	2411. Former un comité au sein de la Division diffusion culturelle et événements spéciaux qui favorisera un partage d'expertise sur les défis rencontrés et les bonnes pratiques mises en place en matière d'accessibilité.	☒ 100%	2 rencontres du comité par année. Lors des rencontres de la DDCE, qui réunissent une quarantaine de personnes, un suivi du plan d'action est présenté de façon régulière.	CLSDS – DDCE
		2412. Former les nouveaux membres de l'équipe de la Division des événements spéciaux sur l'organisation d'un événement accessible.	15%	Formation offerte par le ROPPHL à 18 employés et employées sur l'accueil universel.	CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2413. Ajouter un point aux formations annuelles des répondantes et des répondants des organismes sur les outils et ressources disponibles pour bénéficier de soutien en accessibilité universelle.	☒ Complétée en 2024		CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
	Favoriser l'intégration de mesures d'accessibilité dans les événements municipaux.	2421. Nommer une personne responsable de l'accessibilité universelle dans les comités organisateurs et les équipes de coordination d'événement.	En continu	Chaque événement débute par une rencontre de démarrage lors de laquelle une personne responsable de l'accessibilité universelle est désignée. Dans plusieurs cas, ce rôle est assuré par le coordonnateur ou la coordonnatrice du projet, qui veille à la mise en œuvre des actions prévues.	CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		2422. Nommer des personnes responsables de l'accessibilité universelle au sein de chaque équipe de travail afin d'avoir une vision d'ensemble des actions déployées.	 100	4 personnes nommées au sein de la DDCE : – 2 personnes dans l'équipe des Événements spéciaux – 2 personnes dans l'équipe de diffusion culturelle	CLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2423. Doter les équipes responsables de l'animation des parcs animés (programmations Dehors cet été et Dehors cet hiver) d'un outil d'analyse pour guider les prises de décisions dans l'identification des zones d'animation choisies.	 100%	L'outil d'analyse et le <i>Guide d'accessibilité physique des parcs animés</i> ont été produits et rendus disponibles à l'équipe d'animation de proximité afin de guider le choix des zones d'animation pour l'été 2026.	CLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité
		2424. Créer un outil pour faciliter le traitement des demandes d'accessibilité lors d'un événement municipal.	50%		SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux en collaboration avec le ROPPHL
		2425. Effectuer une analyse de l'information disponible au public en matière d'accessibilité pour tous les événements de diffusion et médiation et créer un outil favorisant la transmission de ces informations.	40%	Analyse en cours. Toutefois, des guides d'accessibilité ont été réalisés pour les événements : Station Momo et Zones Musicales. Ils sont accessibles en ligne sur le site des événements.	CLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation
		2426. Développer une boîte à outils afin de répondre aux besoins d'accommodement des personnes ayant des	 Complétée en 2024	Une boîte à outils a été développée et sera bonifiée au besoin (cf: action 5321).	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		limitations fonctionnelles lors des événements spéciaux (gros crayon, loupe, lampe d'appoint, fauteuil roulant, marchepied, etc.).			
		2427. Analyser et bonifier l'accessibilité des événements municipaux au regard des rapports soumis via l'application Axecible.	En continu	3 rapports ont été soumis au cours de l'année en lien avec la Course des pompiers, les Zones musicales et le 60 ^e de la Ville de Laval.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2428. Déployer la nouvelle procédure concernant les demandes d'interprétariat en langue des signes québécoise pour les événements organisés par la Ville de Laval.	En continu	La procédure est diffusée au sein du SCLSDS.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		2429. Analyser et améliorer annuellement les pratiques organisationnelles liées à la l'accessibilité dans la planification et le déploiement des événements diffusés sur le territoire lavallois.	En continu	En 2024, une analyse par un organisme externe pour les projets Zones musicales, Programmation culturelle familiale extérieure et Station Momo. Des lacunes ont été identifiées, et des objectifs d'amélioration pour 2025 ont été émis pour chacun des projets. En 2025, des mesures correctives ont été mises en place dans les événements ciblés en 2024, notamment l'ajout d'espaces réservés aux personnes à mobilité réduite, des installations sanitaires temporaires, des agentes et agents d'accueil dédiés et l'ajout de rampes d'accès. L'amélioration de l'accessibilité des sites extérieurs demeure toutefois un défi complexe nécessitant des ajustements continus ainsi qu'une étroite collaboration entre plusieurs divisions et services municipaux.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		24210. Déterminer un mécanisme de suivi et d'évaluation de chaque événement de diffusion et médiation, collecter des données et ajouter une section « Accessibilité » dans le bilan de chaque événement.	☒ Complétée en 2024	Un mécanisme a été mis en place pour favoriser les redditions de comptes, Deux nouvelles actions ont été ajoutées au plan 2025, en raison d'occasions apparues en 2024.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
Accessibilité des infrastructures architecturales et urbanistiques.	Accroître les connaissances et l'expertise du personnel en matière d'accessibilité architecturale et urbanistique.	2511. Actualiser le <i>Guide normatif en accessibilité universelle</i> de la Ville de Laval.	10%	Analyse des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du projet. La prochaine étape sera le lancement d'un appel d'offres pour un expert-consultant ou une experte-consultante en accessibilité universelle pour accompagner la Ville au montage d'un nouveau guide normatif.	Service des immeubles, parcs et espaces publics (SIPEP) – Division exécution de projets immeubles (DEPI)
		2512. Diffuser le <i>Guide normatif en accessibilité universelle</i> et prévoir des formations, le cas échéant.	0%	Début de l'initiative en 2029.	SIPEP – DEPI
	Ajouter des critères d'évaluation relatifs à l'accessibilité dans les procédures de PIIA du Code de l'urbanisme.	2521. Ajouter le critère « La conception architecturale d'un nouveau bâtiment doit viser l'accessibilité universelle, notamment par le niveau du rez-de-chaussée qui s'approche du niveau du trottoir, évitant ainsi les escaliers et les rampes. »	Annulée	Le critère est présent dans les plans d'implantation et d'intégration architecturale touchant la majorité des projets de construction.	Service de l'urbanisme (SU) – Division information et permis (DIP)

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
	Bonifier les exigences réglementaires en matière d'accessibilité des nouveaux projets de construction pour se mettre à niveau avec le marché de la construction.	2531. Adopter le Code national du bâtiment 2015 modifié Québec.	 100%		SU – DIP
	Optimiser le partage d'information entre les services impliqués dans les projets menés dans les grands parcs, afin de garantir l'intégration de mesures d'accessibilité à toutes les phases de développement.	2541. Identifier les services concernés et mettre en place un mécanisme de partage de l'information.	 100%	Le partage de l'information s'effectue au sein des comités auxquels participe la DGPPAP.	SCLSDS – DGPPAP

Soutien à la capacité des organismes communautaires

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Accessibilité des camps de jour et des loisirs communautaires et de proximité.	Soutenir les organismes lavallois ayant une offre de service de loisirs en matière d'accueil et d'intégration des personnes ayant des besoins particuliers.	2611. Planifier et offrir de la formation et de l'accompagnement en matière d'intégration de clientèles à besoins particuliers à l'intention des gestionnaires et du personnel de coordination et d'animation des camps de jour portés par les partenaires de la Ville.	 100%	En 2024, la Ville de Laval a offert à 15 partenaires (pour un total de 18 participations) deux formations: l'une portant sur l'introduction à l'intégration en camp de jour, et l'autre, de niveau 2, axée sur le perfectionnement des pratiques en matière d'intégration réussie. Par ailleurs, 9 organismes ont pris part aux formations « Aspects légaux en camp » et « Gestion des risques en camp » leur fournissant des outils concrets pour mieux accueillir les jeunes ayant des besoins particuliers. Pour assurer un encadrement sécuritaire, 157 employées et employés issus de 14 organismes ont suivi une formation en premiers soins, offerte à tarif préférentiel. Enfin, la Ville a accompagné le consultant de l'Association des camps du Québec (ACQ), lors des visites de conformité réalisées auprès de 3 organismes accueillant des enfants à besoins particuliers. Un accompagnement préalable leur a été offert afin de répondre aux exigences des balises 3.1.1 (procédure d'analyse des demandes d'accommodements) et 4.5.4 (formation des accompagnateurs). En 2025, la formation obligatoire de base offerte dans le cadre des ententes et des programmes financiers liés à la tenue d'un camp de jour régulier pour les partenaires a été consolidée,	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
				notamment par une sensibilisation à l'inclusion en contexte de loisir et un perfectionnement des pratiques favorisant une intégration réussie.	
		2612. Dédier minimalement 5 % du budget annuel de l'appel de projets du CRAL aux initiatives qui favorisent l'accessibilité au loisir pour les personnes handicapées.	30%	En 2024, 4 projets ont été soutenus pour un montant total de 46 025 \$. En 2025, 4 projets ont été soutenus pour un montant total de 61 615 \$.	CLSDS – DVQ – Équipe loisirs de proximité
		2613. Procéder à des approches ciblées d'organisations offrant des camps de jour susceptibles de bénéficier d'un programme de soutien et d'accompagnement pour l'accueil et l'intégration de jeunes avec des besoins particuliers. En parallèle, assurer une surveillance constante des programmes de soutien et des mesures d'accompagnement existants.	En continu	Dans le cadre du programme de soutien destiné aux organismes offrant des camps de jour spécialisés pour les jeunes ayant un handicap (volet 3), un organisme a été ciblé en 2024 et accompagné en vue du dépôt d'une demande d'aide financière en 2025. En 2025, un camp a été lancé à Sainte-Dorothée, mais il ne sera pas reconduit en raison du manque de financement et d'un accompagnement spécialisé insuffisant. Une démarche est en cours afin d'identifier des ressources professionnelles pouvant soutenir les organismes à titre de référence d'expertise, notamment en collaboration avec le CISSS. Il est constaté que les ressources financières disponibles sur le territoire sont limitées et que la veille réalisée indique un recul des sommes allouées à ces services.	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
	Réduire les obstacles à la participation aux activités en animation de proximité pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles en collaboration avec les fournisseurs de service et les partenaires.	2621. Exiger dans les ententes avec les fournisseurs la mise en place, au besoin, de mesures d'accommodement pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.	5%	Début de l'action en 2026.	SCLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité
		2622. Accompagner, au besoin, les fournisseurs dans la mise en place des mesures en mettant à leur disposition les outils pertinents.	5%	Début de l'action en 2026.	SCLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité
		2623. Planifier le fonctionnement et les ressources requises pour répondre avec agilité aux demandes d'accommodement.	10%	Début de l'action en 2027.	SCLSDS – DVQ – Équipe animation de proximité
Accessibilité des camps de jour spécialisés.	Favoriser l'accès aux camps de jour spécialisés.	2711. Développer un partenariat durable entre la Ville de Laval et le milieu institutionnel par l'élaboration d'une entente de collaboration avec le CISSS de Laval.	☒ Complétée en 2024	Une entente a été élaborée en 2024 entre le CISSS de Laval et la Ville puis approuvée par le comité exécutif le 10 juillet 2024. Cette entente vise à soutenir l'intégration des jeunes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme dans les camps de jour réguliers (volet intégration) ainsi qu'à appuyer l'offre de camps spécialisés, dont le Campgourou, destinés aux jeunes ayant des besoins particuliers. Le CISSS de Laval y est reconnu comme un partenaire clé pour assurer le soutien nécessaire à ces jeunes. L'entente précise les engagements et le partage des responsabilités entre les deux parties, afin de renforcer leur collaboration.	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
				Elle prévoit également la mise en place d'une structure de gouvernance partagée, avec la possibilité de créer des comités de travail conjoints pour traiter des enjeux ou besoins identifiés (par exemple : la concordance entre l'offre et la demande, la capacité d'accueil des enfants à besoins particuliers, ou le développement de programmes de soutien aux partenaires). L'entente encadre principalement les aspects suivants : les préalables aux inscriptions, les consentements parentaux, la préparation et la tenue des camps, la formation du personnel, le recrutement et les références, les mesures d'urgence ainsi que la structure de gouvernance.	
		2712. Poursuivre les efforts de mise en place d'un comité de travail permanent réunissant l'ensemble des acteurs du milieu dont l'objectif principal est la coordination des actions et des ressources.	20%	Deux rencontres ont été initiées en 2024 par le CISSS de Laval et l'équipe des camps de jour municipaux, en collaboration avec le ROPPHL. Environ dix organismes y étaient représentés. Ces rencontres visaient à favoriser les échanges sur les enjeux, les bons coups et à identifier les besoins des organismes en matière d'accueil d'enfants handicapés en camp de jour. Il a été constaté que le comité de travail gagnerait à cibler davantage les organismes de loisirs de quartier, qui sont généralement moins outillés pour accueillir des jeunes ayant un handicap. Une réflexion est en cours au sein de l'ARLPHL pour relancer ce comité en 2026.	CLSDS – DVQ – Équipe des camps de jour

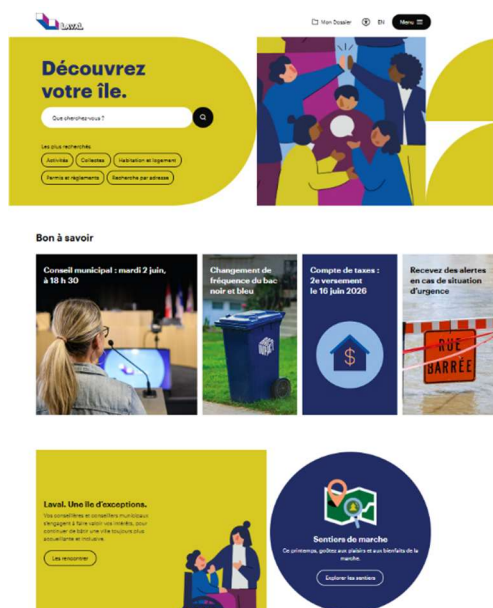
Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
Accessibilité des événements organisés dans le cadre du Programme de soutien aux grands événements.	Veiller à ce que les promotrices et les promoteurs d'événement intègrent des mesures d'accessibilité.	2811. Intégrer dans la grille de pointage utilisée lors de l'analyse des événements soumis dans le cadre du Programme de soutien aux grands événements des mesures d'accessibilité qui vont au-delà des mesures obligatoires permettant l'octroi de points supplémentaires.	50%	La révision du Programme de soutien aux grands événements des mesures d'accessibilité a débuté à la fin de l'année 2025.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux

3. Communiquer



En 2025, baisse de 15 %
des demandes de
services accessibles
lors des grands
événements de la ville
par rapport à 2024.

*Cible 2029 : Augmenter de 20 %
l'utilisabilité des services
accessibles.*



Projets terminés en 2025

Pour favoriser l'utilisabilité des services municipaux, il est essentiel que les personnes avec des limitations fonctionnelles à Laval ainsi que leurs proches puissent comprendre et accéder facilement aux informations diffusées par la Municipalité.

Pour y parvenir, plusieurs initiatives sont en cours afin d'améliorer l'accessibilité des communications. En 2025, pour favoriser un accès équitable à l'information et aux services municipaux, le Service des communications et du marketing a développé une nouvelle plateforme Web conforme aux standards d'accessibilité numérique WCAG 2.1 AA: laval.ca

Afin de s'assurer que la plateforme réponde aux besoins réels de la population, des tests d'utilisabilité ont été réalisés auprès de divers groupes d'utilisateurs et utilisatrices, notamment auprès de personnes présentant différents types de limitations. Cette démarche a permis de valider l'accessibilité du site, d'identifier des pistes d'amélioration et d'intégrer les principes de conception inclusive tout au long du processus de développement.

Disponibilité de l'information

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Les services accessibles et accessibles universellement proposés par la Ville sont souvent méconnus des personnes handicapées, de leurs proches et des organismes qui les soutiennent.	Valoriser et faire davantage connaître les infrastructures et les services municipaux inclusifs.	3111. Utiliser les outils déjà existants pour augmenter et cibler la promotion du service de prêt à domicile aux personnes handicapées, à leurs proches et aux organismes.	25%	En 2025, le Service a amorcé une phase de transition visant la centralisation complète des livraisons liées au prêt à domicile. Par ailleurs, différentes initiatives ont été mises en place afin de désengorger ce service, notamment la promotion du prêt massif en CHSLD, dans une optique d'optimisation des livraisons. Cependant, la capacité maximale est désormais atteinte, et ce, malgré l'ajout de services complémentaires. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de stabiliser les nouvelles pratiques avant d'envisager une bonification de la promotion du service auprès des personnes handicapées.	SCLSDS – DB en collaboration avec le SCM
		3112. Diffuser et mettre en évidence sur le site Web de la Ville le niveau d'accessibilité des diverses installations aquatiques.	10%	Certaines informations concernant les équipements adaptés au CAL ont été ajoutées au site Web de la Ville par l'équipe des communications.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec le SCM
		3113. Diffuser et mettre en évidence sur le site internet de la Ville le niveau d'accessibilité des grands parcs, des parcs, des aires de jeux et des services offerts.	80%	La refonte du site Web de la Ville est terminée et l'information liée à l'accessibilité des parcs, boisée et berges est désormais mieux mise en valeur, bien que quelques ajustements demeurent nécessaires pour finaliser le projet.	SCLSDS – DGPPAP en collaboration avec le SIPEP – Division exécution de projets parcs et espaces publics (DEPPEP) et le SCM

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		3114. Diffuser de l'information sur les événements accessibles aux personnes handicapées ayant préalablement signalé des besoins en matière d'accessibilité sur la plateforme d'inscription.	50%	Cette action est tributaire de l'action 2424, qui n'a pas été entièrement réalisée en 2024. En l'absence de l'outil prévu sur la plateforme, il n'a pas été possible de recueillir les informations nécessaires à la création d'une liste d'envoi. La pertinence de cette action devra être réévaluée à la fin de l'année 2025, en fonction de l'état d'avancement de l'action 2424 à la Ville pour recevoir des communications.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux
		3115. Recenser les actions déjà mises en place en matière d'accessibilité au sein de la Maison des Arts et partager ces actions sur le microsite.	25%	Présentement à l'étude quant à sa faisabilité.	SCLSDS – DDCE – Équipe Maison des Arts en collaboration avec le SCM
		3116. Diffuser le programme Secours adapté.	En continu	En 2024 : – 78 nouvelles inscriptions – 524 inscriptions actives En 2025 : – 75 nouvelles inscriptions – 545 inscriptions actives	SSI en collaboration avec le SCM

Accessibilité à l'information

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Barrières d'accès à l'information et à la rétroaction.	Favoriser l'accessibilité numérique à toutes les personnes utilisant le site Web de la Ville.	3211. Développer une plateforme Web de laval.ca qui tient compte des standards d'accessibilité numérique (WCAG 2.1 AA) (Lien avec les actions 1511 et 2211.)	 100%	Le site a été conçu au regard des standards d'accessibilité numérique. Le site est en test des derniers éléments programmés. Les contenus dans les pages les plus vues ont été repensés pour améliorer l'inclusion et l'accessibilité.	SCM – Équipe projet Web
	Réduire les obstacles à une communication bidirectionnelle efficace entre les personnes handicapées et la Ville.	3221. Ajouter sur les pages Web des événements culturels une adresse courriel et un numéro de téléphone dédiés pour que les citoyennes et les citoyens aient un moyen de poser des questions ou signifier des besoins en matière d'accessibilité.	50%	Une adresse courriel dédiée aux demandes liées à l'accessibilité a été ajoutée en 2024 sur les microsites des Zones musicales et de Station Momo. Une analyse est en cours afin d'évaluer la possibilité d'étendre cette pratique aux activités de la programmation culturelle familiale.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation en collaboration avec le SCM
		3222. Intégrer sur la page Web dédiée à chaque événement culturel l'information indiquant son niveau d'accessibilité.	40%	Un encadré d'information accompagné d'une icône d'accessibilité a été ajouté à la page d'accueil des sites Web de Station Momo et des Zones musicales.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation en collaboration avec le SCM
		3223. Intégrer sur la page Web dédiée à chaque événement spécial l'information indiquant son niveau d'accessibilité et les coordonnées des personnes à joindre afin d'obtenir de l'assistance.	En continu	Information visible sur la page Web de promotion de l'événement.	SCLSDS – DDCE – Équipe des événements spéciaux en collaboration avec le SCM

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
	Revoir l'ensemble de la signalisation de ses infrastructures selon les normes d'accessibilités actuelles et les recommandations en inclusivité de la Ville de Laval.	3231. Produire et déployer une signalétique uniforme, inclusive, créative et cohérente sur le territoire. (Lien avec l'action 2221.)	 Complétée en 2024	Le <i>Guide de normes signalétiques de la Ville de Laval</i> a été développé pour uniformiser l'affichage sur le territoire, en intégrant les principes d'accessibilité (tactile, braille) et d'inclusivité (écriture inclusive, pictogrammes non genrés). Ce guide a été appliqué dans cinq projets majeurs et sur six sites patrimoniaux dans le cadre du 60^e anniversaire. Il a été validé par les instances décisionnelles entre septembre 2023 et janvier 2025. Les travaux sont en cours sur plusieurs sites et s'achèveront progressivement jusqu'en 2035. Deux sources de financement sont prévues : un programme pour le remplacement de la signalisation existante, et les budgets des projets pour les nouvelles installations.	SCM – Équipe projet Signalisation et affichage
	Développer l'accessibilité communicationnelle en contexte de gestion de risque	3241. Développer des outils de communication diversifiés, inclusifs et adaptés aux besoins, selon les risques ou les enjeux spécifiques.	50%	En 2024 : Production de 4 capsules vidéo inclusives, traduites en LSQ. En 2025: production de jeux accessibles et inclusifs (basés sur des pictogrammes): jeux des paires, <i>Cherche et trouve</i>.	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le SCM
		3242. Intégrer les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées dans la chaîne de communication afin qu'ils puissent relayer rapidement les messages d'intérêt auprès de leurs membres et clientèles.	 100%	Arrimage avec les SCLSDS et le SCM depuis la tempête Debby afin de rendre systématique le relai des communications aux ressources complémentaires lors des événements majeurs.	SSI – BRM – DSC en collaboration avec le SCLSDS – DVQ et le SCM.

4. Accéder



0 requête citoyenne a été enregistrée depuis 2024 à la suite d'une blessure corporelle en raison d'un enjeu d'accessibilité.

Cible 2029 : Diminuer de 10 % le nombre de requêtes enregistrées.

Entre 2019-2023 : 201 requêtes avaient été enregistrées.

Actions terminées en 2025

Les actions réalisées sous cette cible d'intervention traduisent la volonté de la Ville de garantir à toute personne ayant une limitation fonctionnelle un déplacement sécuritaire, du point de départ jusqu'à la destination finale, ainsi qu'un accès complet aux infrastructures municipales, installations et services offerts. En 2025, huit projets majeurs ont été réalisés en ce sens.

☑ **4129** : Réalisation des travaux de rénovation et de restauration de la Résidence de création Marcel-St-Pierre contribuant à l'amélioration de l'accessibilité et de l'expérience des usagers et usagères.

☑ **41216** : Intégration dans la planification annuelle des approvisionnements des installations communautaires et de loisirs d'équipements favorisant l'accessibilité universelle et répondant aux besoins diversifiés de la population.

☑ **4223** : Mise en œuvre d'un projet d'interventions ponctuelles visant la correction de déficiences sur les trottoirs pouvant compromettre la sécurité et l'accessibilité des déplacements.



Cuisine adaptée de la Résidence de création Marcel-St-Pierre (Action 4129)

Accessibilité des installations municipales

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Plusieurs installations municipales ne permettent pas l'accès aux personnes handicapées.	Intégrer l'accessibilité universelle dans la conception des nouvelles infrastructures municipales.	4111. Concevoir le nouveau Complexe aquatique de Laval accessible universellement.	☒ Complétée en 2024	Implication d'une firme expertisée en accessibilité universelle et mesures mises en place.	Service planification et réalisation de projets (SPRP) en collaboration avec le SCLSDS – Régie aquatique
		4112. Concevoir le nouvel Espace citoyen des confluents accessible universellement.	☒ Complétée en 2024	Implication d'une firme expertisée en accessibilité universelle et mesures mises en place.	SPRP et SCLSDS – DDCE – DB – DVQ
		4113. Concevoir le nouveau poste de police de l'Ouest en incluant des critères d'accessibilité universelle.	☒ Complétée en 2024	Mesures mises en place.	SPRP – Service de police de Laval
		4114. Concevoir la nouvelle infrastructure culturelle accessible universellement.	☒ Complétée en 2024	Implication d'une firme expertisée en accessibilité universelle et mesures mises en place.	SPRP – SCLSDS – Bureau infrastructures et partenariats (BIP)
	Bonifier l'accessibilité de l'ensemble des infrastructures et des équipements municipaux.	4121. Planifier les mesures visant à bonifier l'accessibilité aux parcs, aux boisés et aux berges au regard du portrait réalisé. (Lien avec l'action 1116.)	60%	Le Plan d'action plein air de proximité 2025-2027 prévoit plusieurs mesures visant à améliorer l'accessibilité des grands parcs, des berges et des boisées, notamment le damage de sentiers hivernaux, l'aménagement de trois nouveaux sentiers accessibles et l'offre gratuite de prêt ou de location d'équipements adaptés.	SCLSDS – DGPPAP

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		4122. Appliquer des critères et des recommandations d'accessibilité universelle lors de la réalisation des projets de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) de bibliothèques.	50%		SCLSDS – DB et SIPEP – DEPI
		4123. Offrir des espaces accessibles aux personnes handicapées dans la future Bibliothèque centrale de Laval (BCL). (Lien avec l'action 4114.)	☒ Complétée en 2024	L'accessibilité universelle est intégrée dans le concept de la firme Montoni pour la BCL.	SPRP – SCLSDS - DB
		4124. Rénover le théâtre de la Grangerit en incluant des critères d'accessibilité universelle.	5%		SIPEP – DEPI
		4126. Rénover l'édifice Francis-Hugues phase II.	☒ Complétée en 2024	Un ascenseur a été installé.	SIPEP – DEPI
		4127. Rénover le pavillon du Bois-Papineau.	10%	Rénovation de l'entrée et ajout d'un vestibule incluant rampe d'accès intérieur pour personnes à mobilité réduite au boisé Papineau.	SIPEP – DEPI
		4129. Rénover et restaurer la Résidence de création Marcel St-Pierre.	☒ 100%		SIPEP – DEPI

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		41210. Rendre le chalet et la piscine Pie-X entièrement accessibles aux personnes avec des limitations motrices.	80%		SIPEP-Service des immeubles parcs et espaces publics –DEPI
		41211. Acquérir des fauteuils Hippocampe pour augmenter le niveau d'accessibilité des piscines Du Moulin, Émile, Berthiaume-Du Tremblay, Prévost, Couvrette et Pie-X.	50%	2024 : Les piscines Berthiaume et Prévost sont maintenant équipées de fauteuils hippocampes. 2025 : Achat de deux nouveaux fauteuils pour les piscines Couvrette et Pie-X.	SCLSDS – Régie aquatique
		41212. Acquérir des lève-personnes pour les piscines, Jolibourg et Montcalm.	50%	Le lève-personne hydraulique de la piscine Jolibourg a été réparé et est fonctionnel.	SCLSDS – Régie aquatique
		41213. Aménager des aires de jeux inclusives et accessibles universellement aux parcs Couvrette et Pie-X.	70%		SIPEP – Division exécution de projets parcs et espaces publics (DEPPEP)
		41214. Développer une nouvelle gamme de mobilier standard inclusif pour la Ville (banc, table à pique-nique).	30%	Des critères d'accessibilité ont été intégrés au projet de concept du mobilier signature élaboré en juillet 2024. Ce concept agit comme un cadre de référence pour la conception et le choix du mobilier à l'échelle de la Ville. En mai 2025, le choix de l'option a été confirmé.	SIPEP – DEPPEP

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		41215. Réaménager les sentiers, les clôtures et les surfaces dans le parc Pie-X afin qu'il soit sans obstacle et pleinement accessible.	70%		SIPEP – DEPPEP
		41216. Prévoir dans la planification annuelle en matière d'approvisionnement des installations communautaires et de loisir des équipements favorisant l'accessibilité universelle.	 100%	Des démarches ont été entreprises afin d'améliorer l'accessibilité du mobilier dans les installations municipales, notamment par l'ajout d'équipements adaptés et l'adaptation des aménagements selon les besoins exprimés par les milieux, malgré certains défis liés à l'approvisionnement spécialisé et aux limites budgétaires.	SCLSDS – DVQ – Équipe des espaces communautaires
		41217. Planifier, et acheter du matériel adapté afin de bonifier les équipements accessibles universellement dans les grands parcs.	80%		SCLSDS – DGPPAP

Utilisabilité des réseaux piétonniers et routiers

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Les déplacements sont difficiles pour les personnes handicapées sur les réseaux piétonniers et de transport en commun de Laval.	Améliorer l'expérience des piétonnes et des piétons empruntant le transport en commun.	4212. Effectuer les correctifs aux trottoirs présentant des déficiences et ajouter des bateaux pavés aux abords des arrêts d'autobus accessibles.	En continu	Les besoins de corrections sont recueillis et compilés graduellement. Des sites sont identifiés pour intervention chaque année.	SI, STL et Service des travaux publics (STP)
		4213. Mettre en place un projet pilote de déneigement des arrêts d'autobus séparés de la chaussée par une banquette.	☒ Complétée en 2024	Le projet pilote est passé au stade de projet régulier. Le déploiement de la signalisation se fera à chaque année afin d'étendre le nombre d'arrêts déneigés par l'équipe des travaux publics.	STP, SI, STL
	Mieux planifier les aménagements piétonniers projetés et améliorer les aménagements piétonniers existants.	4221. Implanter de nouveaux aménagements piétonniers et réhabiliter les aménagements existants (trottoirs, pistes polyvalentes, sentiers) piétonniers comme indiqué dans le Plan directeur du réseau piétonnier.	En continu	En 2024, 6 km de nouveaux aménagements piétons ont été réalisés, et 8 km d'aménagements existants ont été bonifiés. En 2025, 7,3 km de nouveaux aménagements piétons, et 12,3 km d'aménagements piétonniers bonifiés.	SI SU- Division aménagement et design urbain (DADU)
		4222. Ajouter les plaques podotactiles au <i>Cahier des charges spéciales</i> de la Ville de Laval.	☒ Complétée en 2024	Les plaques podotactiles ont été ajoutées au cahier des charges spéciales de la Ville.	SI

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		4223. Mettre en place un projet d'intervention ponctuelle sur les trottoirs présentant des déficiences nuisant à la sécurité des déplacements.	 100%	Le projet de réfection de sections de trottoir endommagées est lancé. Des interventions seront réalisées chaque année.	SI
		4224. S'assurer de suivre les bonnes pratiques dans la disposition des éléments physiques (mobiliier, éclairage, plantations) lors de réaménagements de l'emprise publique afin de permettre des parcours libres d'obstacles.	En continu		SU –DADU
		4225. S'assurer de prévoir du mobilier urbain accessible à une fréquence régulière le long des parcours piétonniers.	Annulée	Les données pour l'installation de mobilier en 2024 ne sont pas disponibles au moment d'effectuer cette reddition de compte.	SU – DADU SI
		4226. S'assurer que tout espace public ou parc ait des parcours accessibles qui suivent les bonnes pratiques applicables.	En continu	Les meilleures pratiques en aménagement sont intégrées lorsque les occasions se présentent.	SU – DADU SI
		4227. S'assurer de prévoir une séparation physique ou un dénivelé entre les pistes cyclables et les trottoirs.	En continu	Les séparations physiques sont appliquées lorsque les occasions se présentent.	SU – DADU SI

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
	Répondre aux diverses demandes ponctuelles d'amélioration de l'accessibilité des places de stationnement réservées à travers la ville.	4231. Implanter des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées.	En continu	En 2024, 32 nouvelles places de stationnement sur rue réservées pour personnes handicapées ont été ajoutées.	SI
Le sentiment de sécurité n'est pas assez élevé sur le réseau routier de la ville.	Optimiser les investissements à réaliser sur les aménagements dans le but de réduire le nombre de collisions piétonnes sur le réseau routier de la ville.	4311. Utiliser les données du bilan de sécurité routière pour cibler et intervenir sur les sites les plus optimaux pour réduire le nombre de collisions sur le réseau de la ville.	En continu		Service de Police de Laval, SI
	Avoir des intersections praticables, prévisibles et sécuritaires.	4321. Prioriser la reconfiguration des intersections visées lors de travaux prévus par d'autres services et appliquer les bonnes pratiques en matière d'accessibilité universelle lors de ces reconfigurations.	En continu	Les meilleures pratiques en aménagement sont intégrées lorsque les occasions se présentent.	SU – DADU SI

Disponibilité de documents spécialisés et adaptés

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Le repérage, la découverte et l'utilisation des documents physiques et numériques adaptés aux publics handicapés ou abordant la notion de handicap au sens large peuvent être difficiles au sein des bibliothèques.	Favoriser la découverte et l'accès aux documents numériques traitant de la déficience intellectuelle, la déficience physique, les troubles du spectre de l'autisme.	4411. Mettre en valeur des sélections Biblio-Santé en fonction des événements thématiques soulignées par les Bibliothèques de Laval.	En continu	.	SCLSDS – DB
	Mettre en valeur les collections portant sur ces thèmes, notamment dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	4421. Souligner par des expositions de livres en bibliothèque, des suggestions de lecture sur le site Web des bibliothèques ainsi que sur la plateforme Prêtnumérique, la Semaine québécoise des personnes handicapées.	En continu	La Semaine québécoise des personnes handicapées est soulignée chaque année au sein des bibliothèques.	SCLSDS – DB
	Enrichir les collections jeunesse de documents qui représentent la diversité, dont le handicap, et qui répondent à certains besoins particuliers.	4431. Poursuivre l'acquisition d'ouvrages jeunesse traitant du handicap et des ouvrages adaptés aux enfants ayant des limitations fonctionnelles.	En continu	En fonction de l'offre des maisons d'édition, les documents sur ces thèmes sont acquis sur une base régulière par l'équipe responsable du développement des collections des Bibliothèques de Laval.	SCLSDS – DB

5. Participer



En 2025, 1% du personnel de la Ville de Laval a déclaré avoir une incapacité.

Cible 2026 identifiée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : 7,8 %.

Initiatives complétées en 2025

À travers les actions menées dans le cadre de cette cible d'intervention, la Ville de Laval entend s'assurer que l'ensemble de la population puisse accéder pleinement à l'offre d'activités culturelles, de loisirs et sportives, participer aux événements rassembleurs, bénéficier des services administratifs municipaux, s'impliquer dans la vie démocratique et postuler à un emploi au sein de la Municipalité. En 2025, 4 actions ont été terminées.



Participant au programme Duo-emploi (Action 5421)

☑ **5115** : Dépôt d'une demande de partenariat visant l'adhésion du Complexe aquatique de Laval au programme de la Carte accompagnement loisir (CAL) afin de faciliter l'accès aux activités pour les personnes nécessitant l'accompagnement d'un ou d'une proche.

☑ **5511** : Réalisation d'une évaluation des descriptions de poste au sein des installations communautaires et de loisirs afin d'identifier les obstacles potentiels à l'embauche de personnes handicapées et de formuler des recommandations favorisant une plus grande inclusion.

☑ **5621** : Sensibilisation et formation des personnes responsables du recrutement aux risques de discrimination ainsi qu'aux réalités vécues par les personnes handicapées, dans une perspective d'équité et d'inclusion en emploi.

Participation aux activités sportives

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Les personnes handicapées participent peu aux activités aquatiques proposées dans les installations municipales.	Augmenter la participation des personnes handicapées aux activités aquatiques.	5111. Identifier des actions porteuses répondant aux obstacles et aux enjeux de participation des personnes handicapées identifiées lors de la consultation organisée avec les organismes spécialisés. (Lien avec l'action 1113.)	0%	Début de l'action en 2026.	SCLSDS – Régie aquatique
		5112. Identifier et prioriser des mesures visant à soutenir la participation des personnes handicapées dans les clubs aquatiques. (Lien avec l'action 1114.)	0%	Début de l'action en 2026.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec les clubs aquatiques
		5113. Identifier et prioriser des mesures visant à soutenir la participation des organismes offrant des services aux personnes handicapées aux activités aquatiques.	0%	Début de l'action en 2026.	SCLSDS – Régie aquatique en collaboration avec l'ARLPHL
		5114. Identifier et prioriser des mesures visant à soutenir la participation des enfants du camp spécialisé Campgourou aux activités aquatiques.	75%	Une rencontre annuelle est prévue au printemps entre les équipes d'encadrement des camps de jour municipaux et celles des piscines extérieures. Elle vise à sensibiliser et outiller le personnel aquatique à l'accueil	SCLSDS – Régie aquatique et DVQ – équipe camps de jour

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
				des groupes issus des camps spécialisés du Campgourou. Cette préparation permet d'assurer une meilleure qualité d'expérience pour l'ensemble des usagers et usagères.	
		5115. Déposer une demande de partenariat visant à inclure le Centre aquatique de Laval parmi les établissements qui acceptent la Carte accompagnement loisir (CAL).	 100%	La demande de partenariat sera soumise en 2025.	SCLSDS – Régie aquatique
	Offrir la possibilité aux athlètes de paranatation de se dépasser dans leur sport à Laval et à la population de découvrir cette discipline.	5121. Déposer une candidature pour accueillir la compétition Ken Demchuck de paranatation en 2026-2027 et 2028 au Complexe aquatique de Laval.	 Complétée en 2024	La candidature a été retenue, la Ville de Laval accueillera la compétition en 2026, 2027 et 2028.	SCLSDS – Régie aquatique
Faible disponibilité d'équipements sportifs adaptés pour les personnes handicapées dans les centres d'activités sportives municipaux.	Faciliter la pratique de sports adaptés.	5211. Acquisition d'équipements et déploiement d'une offre de service de prêt.	10%	En 2024, un plan d'action 2025-2027 du programme Circonflexe a été élaboré par Sports Laval. Ce programme provincial favorise l'accès à de l'équipement sportif, récréatif et adapté. En 2025, une consultation menée auprès des partenaires, des familles et du milieu scolaire a confirmé l'intérêt pour les équipements adaptés et oriente l'optimisation de leur déploiement, de leur accessibilité et de l'information offerte à la population.	SCLSDS – Division sport et activité physique

Participation aux activités culturelles

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
La participation aux activités culturelles des personnes handicapées peut être compromise au regard de certains enjeux d'accessibilité de l'offre de service.	Améliorer l'accès aux services offerts par les Bibliothèques de Laval de façon à mieux répondre aux besoins des personnes handicapées.	5311. Offrir des services aux personnes handicapées dans la future Bibliothèque centrale de Laval (BCL). (Lien avec l'action 4123.)	20%	La démarche de réflexion visant l'élaboration des lignes directrices de la programmation BCL se poursuivra en 2026. Par ailleurs, des travaux ont été réalisés en 2025 afin d'identifier les besoins liés aux clientèles TSA, dans l'objectif d'adapter la salle d'animation jeunesse en salle sensorielle lors de périodes ciblées.	SCLSDS – DB
		5312. Offrir aux enfants avec des limitations fonctionnelles fréquentant un camp de jour spécialisé une série d'animations de lecture durant l'été destinée à réduire l'écart physique, culturel et psychologique entre eux et les livres et leur permettre ainsi d'atteindre leur plein potentiel.	40%	En 2024, des animations Auteurs du monde et Tente à lire ont été offertes à des groupes Campgourou. En 2025, des animations destinées aux enfants ayant un TSA ont été offertes dans le cadre du camp de jour spécialisé de l'organisme Chat Botté.	SCLSDS-DB, DVQ – Équipe camps de jour et organismes offrants des camps de jours spécialisés
		5313. Proposer des activités culturelles destinées précisément aux jeunes neurodivergents.	40%	En 2025, des démarches de collaboration ont été amorcées avec des organismes lavallois œuvrant auprès des clientèles DI-TSA-DP. Bien que la participation des organismes aux ateliers ait été plus limitée que souhaité, ces échanges ont permis	SCLSDS – DB

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
				d'initier des partenariats et de mieux identifier les besoins du milieu. Par ailleurs, trois animations « C'est moi le chef » ont été offertes à l'automne 2025, dont deux en partenariat avec Autisme Laval et Communauté Trisomie 21 Laval. Ces activités ont rejoint 42 enfants ainsi que 42 parents.	
	Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités culturelles.	5321. Offrir des outils d'animation répondant aux besoins des personnes handicapées à la Maison des Arts et favoriser son partage.	50%	Un guide des repères visuels a été créé pour la Maison des Arts, permettant aux clientèles neurodivergentes d'anticiper leur visite.	SCLSDS –DDCE – Régie diffusion et médiation
	Permettre aux personnes âgées avec des limitations fonctionnelles de participer à des activités culturelles.	5331. Proposer une gamme d'activités culturelles destinées précisément aux personnes âgées en résidence qui ne peuvent se déplacer.	40%	Un programme d'activités destinées aux personnes âgées est développé, et les activités sont offertes.	SCLSDS – DB
		5332. Travailler à la consolidation du programme de diffusion La culture en visite dans les milieux de vie pour personnes âgées.	20%		SCLSDS – DDCE
	Permettre aux personnes sourdes et malentendantes de participer aux activités de la programmation culturelle.	5341. Proposer des activités virtuelles ou en mode présentiel traduites en langue des signes québécoise (LSQ).	30%	2024 : Deux capsules ont été réalisées et diffusées. 2025 : Deux capsules ont été réalisées et diffusées.	SCLSDS – DB

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
		5342. S'assurer que les soumissions et contrats d'offre de biens et services des fournisseurs externes et producteurs délégués prévoient des mesures d'accessibilité en lien avec l'interprétariat des spectacles qui auront été ciblés pour une diffusion accessible.	20%	Une réflexion est en cours afin d'évaluer la possibilité d'intégrer, lorsque cela est pertinent, certaines mesures d'accessibilité aux ententes conclues avec les producteurs délégués pour des spectacles ciblés. À la suite d'un projet pilote réalisé en 2024 avec le TACO, et dans la perspective d'une éventuelle intégration future à ces ententes, différents éléments sont présentement analysés, notamment le modèle de déploiement et les besoins associés, les considérations budgétaires, ainsi que les partenariats nécessaires à une promotion ciblée.	SCLSDS – DDCE – Régie diffusion et médiation

Participation au travail

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
			% de réalisation	Détails	
Capacité d'accueil en emploi de personnes handicapées et éloignées du marché du travail.	Augmenter les occasions de stages pour des personnes handicapées.	5411. Accueillir des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme en stage d'intégration via une entente avec le CISSS de Laval.	En continu		SRH – DAT
	Mettre en place des partenariats avec les organismes d'employabilité.	5421. Participer au programme Duo-emploi visant à accueillir des personnes handicapées pour des stages d'intégration d'un jour et plus.	En continu	13 personnes handicapées ont participé à un stage d'un jour durant la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1 ^{er} au 7 juin 2024. Les stages ont été effectués au sein du Service de l'environnement ainsi que dans différentes bibliothèques de la Ville.	SRH – DAT
		5422. Évaluer la participation de la Ville de Laval au programme Prêts, disponibles et capables pour l'embauche de personnes handicapées.	20%	Une réflexion est en cours quant à la participation de la Ville de Laval au programme Prêts, disponibles et capables. Actuellement, la Ville privilégie le développement de partenariats locaux, notamment avec L'Étape Laval, pour favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap. Le Centre de services scolaire de Laval a également manifesté son intérêt pour le développement de stages dans le cadre du programme Parcours de formation axé sur l'emploi (PFAE).	SRH – DAT

Obstacles/enjeux	Objectifs	Actions	Résultats		Responsable
La capacité organisationnelle de la Ville pour la mise en place d'accommodements et l'impartition de certaines tâches qui peuvent correspondre aux profils professionnels des personnes handicapées.	Connaître le potentiel de recrutement des personnes handicapées à la Ville de Laval.	5511. Évaluer si les descriptions de poste au sein des installations communautaires et de loisirs favorisent l'emploi des personnes handicapées et émettre des recommandations le cas échéant.	 100%	Les descriptions de poste ont été bonifiées et sont désormais utilisées pour l'ensemble des affichages de postes.	CLSDS – DVQ – Équipe des espaces communautaires en collaboration avec le SRH
Mesures d'accommodement dans le processus de recrutement.	Identifier et appliquer des mesures d'accommodements requises lors de la présélection et de la sélection.	5611. Bonifier le questionnaire de l'entrevue téléphonique de présélection pour valider les besoins ou non en accommodement.	0%	Outil à réviser avec le déploiement de la nouvelle plateforme de recrutement qui est prévue en mai 2026.	SRH – Division acquisition de talents (DAT)
	Réduire le risque de discrimination des personnes handicapées.	5621. Sensibiliser et former les personnes responsables du recrutement aux risques de discrimination et aux réalités des personnes handicapées.	 100%	La formation a été offerte le 30 avril 2025.	SRH – DAT

Conclusion

Les années 2024 et 2025 marquent un lancement prometteur pour le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024–2029. Avec **59 actions complétées** sur 132, soit **45 % des mesures prévues**, la Ville de Laval démontre une volonté affirmée de bâtir une ville plus inclusive, accessible et équitable.

Des réalisations structurantes

Plusieurs projets phares ont été menés à terme, traduisant un engagement concret :

- **L'accessibilité universelle intégrée dès la conception** de nouvelles infrastructures majeures : le Complexe aquatique de Laval, l'Espace citoyen des Confluents, le poste de police de l'Ouest, la bibliothèque centrale et le centre de création artistique professionnelle.
- **Le déploiement d'outils de communication inclusifs** : un guide de rédaction inclusive, une signalétique municipale repensée et un nouveau site Web conforme aux normes d'accessibilité numérique.
- **Le renforcement de l'expertise municipale** : plus de 80 personnes employées à la Ville de Laval formées à l'accueil universel, des formations ciblées dans les bibliothèques, les événements culturels et les installations sportives.

Une dynamique de transformation bien amorcée

Le bilan 2025 révèle une mobilisation interservices efficace et une approche collaborative avec les partenaires communautaires et institutionnelles.

Ces premiers résultats constituent une base solide pour la mise en œuvre des actions restantes et atteindre la cible ambitieuse de **90 % de réalisation d'ici 2029**.

Crédits

L'élaboration du bilan du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024 a été rendue possible grâce à la participation du comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées composé de représentantes et de représentants des services municipaux et de partenaires, sous la coordination générale de la Division du développement social du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social.

Comité de pilotage du plan d'action à l'égard des personnes handicapées (CPPAPH)

Représentantes et représentants des services municipaux

Marie-Ève Alder

Service des immeubles, parcs et espaces publics – Division exécution de projets parcs et espaces publics

Guillaume Bertrand

Service de l'ingénierie – Division circulation et transport

Chantale Boudreault

Service des communications et du marketing

Mélanie Legault

Service des ressources humaines – Division acquisition de talents

Valérie Charland

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division diffusion culturelle et événements – Équipe Maison des Arts

Dominic Contant

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division vie de quartier – Équipe animation de proximité

Kevin Gardner

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division sport et activité physique

Julie Jalbert

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division des grands parcs et plein air de proximité

Samantha Frey Laporte

Service de l'urbanisme – Division aménagement et design urbain

Julie Bissonnette

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division des bibliothèques

Audrey Lasalle

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division vie de quartier - Équipe des espaces communautaires

Christian Leclair

Service de l'urbanisme – Division information et permis

Pascale Leclerc

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division vie de quartier – Équipe loisirs de proximité

Catherine Lemieux

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division diffusion culturelle et événements

Partenaires**Kim Joly**

Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval

Jean-François Letarte

Service des immeubles, parcs et espaces publics – Division exécution de projets immeubles

Véronic Maheu

Service de sécurité incendie

Sylvie Mercier

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division aquatique, plein air et Centre de la Nature

Vanessa Perugien

Service de sécurité incendie – Bureau de la résilience municipale – Division sécurité civile

Marie-Josée Saucier

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division diffusion culturelle et événements – Équipe des événements spéciaux

Laleh Soltanieh

Service planification et réalisation de projets

Mathieu Lacombe

Société de transport de Laval

Coordination

Mathieu Denécheau

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social – Division du développement social

Responsable des dossiers en lien avec les personnes handicapées

Sandra El-Helou

Conseillère municipale de Souvenir-Labelle

Collecte et gestion des données

Isabelle Legault

Bureau de la performance organisationnelle

